



FLASH FÉDÉRATION

Note d'information périodique de la
FÉDÉRATION FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE
HISTOIRE des FAMILLES. HERALDIQUE. SIGILLOGRAPHIE

MAISON DE LA GÉNÉALOGIE ®
Tour ESSOR 93 – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX

Association selon la loi de 1901 – SIRET N° 322 548 652 00039

tél. : +33 (0)1 57 42 90 82

courriel: ffg@genefede.org

Sites Internet : <http://www.genefede.fr> – <http://www.bigenet.fr>

N° 139 – mars 2008

ISSN 1240 - 344X

Le point sur la mise en ligne limitée de l'état-civil

Suite à l'éditorial du Flash fédération N° 133 (Septembre 2007) vos réactions et remarques ont été nombreuses et documentées.

Voici le point de la situation après analyse et lecture des différentes saisines, directives et autres instructions. Il faut d'abord faire une distinction entre les termes communication et diffusion :

La communication est sur le site (bâtiment) des différentes Archives départementales, assurée gratuitement pour les registres d'état-civil et tables décennales de plus de 100 ans (antérieurs au 1^{er} janvier 1908).

La diffusion en ligne de l'état-civil n'est pas actée par la loi, elle est donc réglée par des circulaires et recommandations de l'administration concernée, c'est ce qui se passe actuellement.

Dans la perspective de la mise en ligne des registres d'état-civil par les différentes Archives départementales, la direction des Archives de France a saisi, le 7 octobre 2003, la commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) pour connaître les conditions de diffusion en ligne des documents d'archives librement communicables aux termes de la loi du 3 janvier 1979. La C.N.I.L. dans sa réponse du 22 janvier 2004 recommande « *de limiter la possibilité de mise en ligne aux actes d'état-civil de plus de cent ans dont les éventuelles mentions marginales auront préalablement été occultées* ». Il est évident que cette opération est techniquement difficilement réalisable. Les archives ont donc préféré limiter dans le temps les années à mettre en ligne.

La commission d'accès aux documents administratifs (CADA) également consultée par lettre du 19 février 2007, approuve entièrement la recommandation de la C.N.I.L. et va même plus loin en prohibant la diffusion même payante de DVD réalisés à partir de photographies des registres d'état-civil de PLUS de cent ans.

Les tables décennales sont en principe mises en ligne jusqu'en 1902.

Voilà la situation actuelle, devons-nous l'admettre ? Devons-nous approuver le choix du respect de la vie privée (certaines mentions marginales du début du 20^{ème} siècle peuvent concerner des personnes vivantes) privilégié par les services d'archives ? Devons-nous demander aux archives une année uniforme de mise en ligne pour toute la France, par exemple 120 ans avant l'année en cours (1889 pour 2008) ? Je demanderai au prochain conseil d'administration de réfléchir à ces questions et à l'action à envisager.

Michel SEMENTERY

LES RENDEZ-VOUS DE LA FÉDÉRATION

Ce tableau vous aide à noter sur votre agenda les dates à réserver pour la Fédération :

| | | |
|-------------------|----------------------------------|---|
| 28 mars 2008 | Commission des congrès | Tour ESSOR - Pantin |
| 4 avril 2008 | Réunion de Bureau | Tour ESSOR - Pantin |
| 19 avril 2008 | Conseil d'administration (10h30) | Tour ESSOR - Pantin |
| 14 mai 2008 | Commission Génécole (16h00) | Tour ESSOR - Pantin |
| 15 mai 2008 | Réunion de Bureau | Tour ESSOR - Pantin |
| 24 mai 2008 | Assemblée générale (14h) | Salle des Gavroches 12 rue Scandicci, Pantin |
| 03 juillet 2008 | Réunion de Bureau | Tour ESSOR - Pantin |
| 11 septembre 2008 | Réunion de Bureau | Tour ESSOR - Pantin |
| 11 octobre 2008 | Journée « Portes Ouvertes » | Tour ESSOR - Pantin |
| 16 octobre 2008 | Réunion de Bureau | Tour ESSOR - Pantin |
| 25 octobre 2008 | Conseil d'administration | Tour ESSOR - Pantin |
| 20 novembre 2008 | Réunion de Bureau | Tour ESSOR - Pantin |

CALENDRIER DE LA GÉNÉALOGIE

Ces manifestations jalonnent notre vie généalogique. Nous mettons ce tableau à jour régulièrement, n'hésitez pas à nous informer des dates et du contenu de celles que vous organisez.

| | | | |
|---|---|------------------|--------------------------|
| A | La généalogie juive par l'image Histoire, sources, méthodes | 1 au 15/04/2008 | Paris (16 ^e) |
| B | Journée généalogique | 5/04/2008 | Blois (41) |
| C | Exposition « L'Eure, berceau de célébrités » | 31/3 au 5/5/2008 | Évreux (27) |
| D | Congrès inter régional de généalogie | 26-27/04/2008 | Ancenis (44) |
| E | 8 ^e Rencontres généal. Normandes | 1/05/2008 | Valliquerville (76) |
| F | Voyage au Québec | 18-29/06/2008 | Province de Québec (Ca) |
| G | 1 ^{ères} Journées généalogiques | 20-23/06/2008 | Pourrières (83) |
| H | XXVIII ^e Congrès Inter. des Sciences. Généalogiques et Héraldiques | 23-28/06/2008 | Ville de Québec (Ca) |
| I | 3 ^e Forum de généal. Rhône-Alpes | 27-28/09/2008 | Grenoble (38) |
| J | Forum de l'UGC (Union généalogique du centre) | 05/10/2008 | Olivet (45) |
| K | 3 ^e Congrès inter régional de généalogie et d'histoire. | 18-19/10/2008 | Mont-de-Marsan (40) |
| L | Argen2008 | 22-23/11/2008 | Argenteuil (95) |
| M | 3 ^e Rencontres de Généalogie | 28-30/11/2008 | Toulon (83) |
| N | XX ^e Congrès national de généalogie | 22-24/05/2009 | Marne la Vallée (77) |

A. = Exposition organisée par GenAmi. Vernissage le 1er avril à 17h00. Maison des associations du 16^{ème} arrondissement - 14 avenue René Boylesve, 75016 Paris. Tél. : 01.53.92.29.30. Renseignements : Association GenAmi, 76 rue de Passy, 75016 Paris, 01.45.24.35.40.

B. = Organisé par le Cercle généalogique de Loir et Cher, de 9h30 à 18h, salle Roland Dorgelès, 18 rue Roland Dorgelès, à Blois. Participeront également à cette journée le Centre généalogique de Touraine et le Loiret Généalogique. Invité : Alain Denizet qui dédicacera son livre, « *Au cœur de la Beauce, enquête sur un paysan sans histoire* ». Renseignements : Cercle généalogique du Loir et Cher, 11 rue du Bourg Neuf, 41000 Blois. Tél. 02 54 56 07 11.

C = Organisé par le Cercle généalogique de l'Eure aux Archives départementales d'Évreux (27) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Pour le samedi se renseigner.

D. = Organisé par le Cercle Généalogique de l'Ouest avec la collaboration de l'ARRA. Renseignements : CGO, 2 pl. de la République, 44200 Nantes. Tél. : 02.40.20.32.93, courriel : genealogie@cgo44.org site Internet : <http://www.cgo44.org>

E. = Organisé par les 3 associations de Seine-Maritime - Groupement Généalogique du Havre et de Seine-Maritime - Cercle Généalogique Pays de Caux Seine-Maritime - Cercle Généalogique Rouen Seine-Maritime dans la grange dîmière du château de Valliquerville près d'Yvetot (76). Renseignements : G.G.H.S.M chez Jacqueline Eponville, 106 rue d'Étretat 76600 Le Havre.

F. = Organisé par la FFG.

G. = Organisé par l'AGEVAR (Association Généalogique du Var. Renseignements : AGEVAR, B.P. 1022 Traverse des Capucins 83057 Toulon Cedex. Courriel : assocgeneavar@aol.com

H. = Organisé par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Renseignements : www.sgq.qc.ca/congres_2008/accueil_francais.htm

I. = Organisé par le Centre généalogique du Dauphiné à Grenoble « Alpes Congrès ». Renseignements www.cgdauphine.org admin@cgdauphine.org

J.=Organisé par l'association Loiret Généalogique. Renseignements : xguyot@attglobal.net michele.brugneaux@orange.fr - pn.desbois@club-internet.fr

K = Organisé par : Histoire et Généalogie Landaises, 1 rue Corinne, 40000 Mont-de-Marsan. Courriel : genealogie.landes@wanadoo.fr

L. = Organisé par l'Association de Recherches Entraide Généalogique Historique d'Argenteuil. Courriel : aregha@free.fr - Site Internet : <http://aregha.free.fr>

M. = Organisé par l'AGEVAR (Association Généalogique du Var. Renseignements : AGEVAR, B.P. 1022 Traverse des Capucins 83057 Toulon Cedex. Courriel : assocgeneavar@aol.com

N. = Organisé par le Cercle Généalogique de la Brie, 12 rue Paul-Bert, 77400 Lagny-sur-Marne, tél. : 01 64 12 29 29. Courriel : cgbrie@free.fr site Internet : <http://cgbrie.free.fr>

BON A SAVOIR

Les associations qui souhaitent s'inscrire au Salon International de Généalogie des 22 et 23 novembre 2008 à Argenteuil, doivent consulter le site : <http://aregha.free.fr/argen2008> pour prendre connaissance des informations et imprimer les 2 feuilles d'inscription.

RAPPEL

Votre interlocuteur à la FFG pour Bigenet est Jean-Yves Houard : jeanyveshouard@free.fr
Monsieur Paulet ne fait plus partie du personnel de la FFG depuis novembre 2007.

PUBLICATIONS

□ Monsieur Gilles Plaut a relevé la totalité des inscriptions sur les stèles de plusieurs divisions Juives dans plusieurs grands cimetières Parisiens. Ces travaux à vocation historique et généalogique sont les suivants :

- ✓ Cimetière du Montparnasse : div. 5, 24, 30, 28, 25 et 26.
- ✓ Cimetière du Père-Lachaise : div. 7, 96 et 97 (avec monuments érigés en l'honneur des victimes des camps en Allemagne).
- ✓ Cimetière de Montmartre : div. 2 et 3.
- ✓ Cimetière Parisien de Pantin en banlieue : div. 8, 24; 29 et 29 bis; 34 et 34 bis, 39 et 39 bis, 44 bis.
- ✓ Cimetière Parisien de Bagneux en banlieue : div. 1.
- ✓ Cimetière de Passy (toutes divisions).
- ✓ Cimetière de Belleville (toutes divisions).
- ✓ Cimetière de la Villette (toutes divisions).
- ✓ Cimetières de la Ferté-sous-Jouarre et Annet en Seine-et-Marne.
- ✓ Cimetière Alsacien de Colmar.
- ✓ Cimetière Alsacien d'Horbourg-Wihr et Orbey (militaire).

Et également dans le domaine du cimetière :

- ✓ Les cimetières Parisiens et leurs célébrités (46 pages-index), version française et anglaise: Tous les cimetières parisiens (intra et extra muros avec leurs emplacements dans leurs divisions et cimetières)

PLAUT Gilles - 47, rue des Tamaris - 77700 Coupvray- -Tél: (33)-01-60-04-45-64.

gilles.plaut@wanadoo.fr

Ouvrage consultable au centre de documentation de la FFG

□ Message de Gé-Magazine

Généalogie Magazine change de formule et lance une offre spécifique en direction des associations de généalogie !

1/ L'offre : Toute association de généalogie éditant un bulletin d'information se voit OFFRIR un abonnement gratuit à Généalogie Magazine (valeur 54 € par an). En contrepartie de cet échange gratuit, l'association s'engage :

- ✓ à envoyer gracieusement son bulletin à Généalogie Magazine au titre de l'échange ;
- ✓ à publier une fois par an dans son bulletin et/ou son site Internet, un coupon de réduction destiné à ses abonnés résumant l'offre d'abonnement permanente d'abonnement réservée aux membres des associations de généalogie (voir paragraphe 2).

2/ Les adhérents de toutes les associations de généalogie se voient proposer un tarif réduit pour s'abonner directement à Généalogie Magazine : 45 € au lieu de 54 € par an, soit plus de 16% de réduction ! Pour en bénéficier, les adhérents doivent être à jour de leur cotisation de l'année en cours. Il suffit d'imprimer cette offre et de renvoyer à Généalogie Magazine le formulaire ci-joint, complété et accompagné du règlement par chèque et de la photocopie de la carte d'adhérent munie du timbre de l'année.

Responsables d'associations, parlez en à vos adhérents !

Présidents d'association, abonnez votre association gratuitement ! Bulletin de souscription en annexe.

ENTRAIDE

Guillaume de Morant répond à la question concernant l'ouvrage sur le bi-centenaire de la Révolution :

Les Editions Christian ont publié les dossiers de personnalités ayant participé à la Révolution. L'ouvrage est en vente à la librairie du généalogiste, 14 rue Littré 75006 Paris au prix de 15 €. La vérification des dossiers avait été menée par l'association Amicale des Généalogistes (MM. Reveilliez, Delamotte, Duponchelle, Lamotte, Sagot, Texier du Vivier) et surtout Philippe Maillard qui semble t-il avoir réalisé une grande partie du travail.

NÉCROLOGIE

André Camus, président du Cercle de l'Est parisien, nous a quittés après une longue maladie.

Nous retiendrons de lui sa convivialité, sa gentillesse, sa jovialité.

Certes il avait son franc-parler et ses cartons rouges sont bien connus. Mais c'était un passionné, toujours disponible pour renseigner tout le monde, adhérent ou non. Toujours présent lors des manifestations aussi bien dans le département, qu'en Ile-de-France, lors des Congrès ou les expositions de Corquilleroy (45).

Il était président du CGEP depuis 1990, et faisait partie des membres fondateurs de 1987.

Il est un précurseur de la généalogie à l'école comme le témoignent les expositions organisées à Bondy, Gagny il y a déjà une vingtaine d'année et celle lors des festivités du 200^e anniversaire de la Révolution.

Nous nous associons à la peine de Geneviève son épouse et fidèle secrétaire, de sa maman, de ses enfants et petits enfants.

FLASH-FÉDÉRATION – N°139 –mars 2008

Note d'information périodique de la Fédération Française de Généalogie.

Directeur de la publication: Michel SEMENTERY.

Collaborateurs pour ce numéro : - Mireille PAILLEUX

Association, pour vous abonner gratuitement et procéder à l'échange de bulletin :

Je soussigné : (nom du président)

Président de : (nom de l'association)

Dont l'adresse est : (adresse de l'association)

Editeur du bulletin : (nom du bulletin)

Dont la périodicité est : (préciser mensuelle, trimestrielle)

Demande à bénéficier de l'offre présentée ci-dessus.

Je certifie que mon association remplit bien les conditions énumérées ci-dessous.

J'ai bien noté que mon association recevra gratuitement Généalogie Magazine, dès la réception de la demande d'abonnement gratuit **accompagnée du dernier bulletin publié par l'association**. J'ai également noté que cette offre peut prendre fin sur simple décision de l'un des deux abonnés.

Signature

Conditions pour en bénéficier : offre réservée à toute association de généalogie éditant un bulletin d'information à ses adhérents avec une périodicité d'au moins trois fois par an, quelque soit sa forme : photocopie, imprimé, newsletter, etc. L'association s'engage à publier au moins une fois par an l'offre d'abonnement à Généalogie Magazine destinée à ses adhérents à jour de leur cotisation.

Adhérents, pour bénéficier du tarif "membre d'une association de généalogie" :

Je soussigné :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Adhérent n° (numéro d'adhérent) :

de l'association de généalogie : (nom de l'association)

Demande à m'abonner à Généalogie Magazine au tarif "membre d'une association de généalogie", soit 45 € par an au lieu de 54 €.

J'ai bien noté que cette offre était conditionnée au maintien de mon adhésion à une association de généalogie. **Je joins à ce formulaire la photocopie de ma carte d'adhérent justifiant de mon règlement de la cotisation** due à l'association pour l'année en cours.

Signature